

SIGNATURE DU CONTRAT D'OBJECTIFS 2011-2014 entre l'État et l'École des Ponts ParisTech

Le mercredi 19 octobre 2011, Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et Monsieur Philippe Courtier, Directeur de l'École des Ponts ParisTech ont signé le contrat d'objectifs 2011-2014 qui engage l'École et l'État durant 4 ans.



Ce nouveau contrat d'objectifs fixe trois orientations stratégiques pour l'École des Ponts ParisTech :

- viser l'excellence académique tant dans les activités de recherche que dans celles d'enseignement ;
- former des ingénieurs conscients de la nécessité de concilier protection et mise en valeur de l'environnement, développement économique et progrès social, et capables d'apporter sur ces trois piliers du développement durable des contributions significatives ;
- contribuer à la construction d'un pôle universitaire francilien à visibilité mondiale, notamment dans le champ «Ville, environnement et leurs ingénieries»

Ce contrat affirme et soutient l'ambition naturelle de l'École des Ponts ParisTech :

**Etre la Référence mondiale
sur la ville, l'environnement et leurs ingénieries.**

Après un premier contrat d'objectifs au bon bilan, ce deuxième contrat d'objectifs prend place dans une période où le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche continue et continuera à se transformer fortement, conséquences des nombreuses réformes lancées ces dernières années pour adapter le système français à la mondialisation de l'enseignement supérieur et au développement de l'économie de la connaissance.

Acteur reconnu et à forte notoriété sur la scène française, en particulier par le diplôme d'ingénieur des ponts et chaussées qu'elle est habilitée à délivrer, l'École des Ponts ParisTech pourra ainsi continuer de relever les défis liés à ce contexte évolutif et être encore davantage reconnue comme la référence mondiale sur la ville, l'environnement et leurs ingénieries.

